

Avis aux étudiants (1^{ère} année)

RÉORIENTATION A. U 2019-2020

Les étudiants inscrits en tronc commun (S1-S2) des deux filières SMPC et SVTU de l'année universitaire 2018-19, ayant validés au moins 2 modules en S1 ou en S2 et qui désirent **se réorienter** respectivement vers la filière SMC 3 ou STU 3 doivent déposer une demande(*) auprès du coordonnateur de la Filière **jusqu'au 08 juillet 2019.**

NB : () : utiliser le formulaire disponible sur le site web de la faculté et aussi chez le coordonnateur de la Filière.*

L'Administration